Année scolaire 2026-2027

Fiche horaire de circuit

Car n° 522 - Circuit : 522EJOA0845

Validité : 26/08/2026 au 21/08/2027 **Sens :** Aller **Niveau :** Primaire

Circule : Lundi, mardi, jeudi et vendredi

Nom de l'arrêt	Commune	Horaire
LES BUISSONS	THOUARE-SUR-LOIRE	08:00
L'EBEAUPIN	THOUARE-SUR-LOIRE	08:02
CHÊNE VERT	THOUARE-SUR-LOIRE	08:03
CLOSERIE	THOUARE-SUR-LOIRE	08:05
CHEMIN NANTAIS	THOUARE-SUR-LOIRE	08:06
HILLIÈRE	THOUARE-SUR-LOIRE	08:07
BASSE HILLIERE	THOUARE-SUR-LOIRE	08:09
LA POSTE	THOUARE-SUR-LOIRE	08:13
ROBINIERE	THOUARE-SUR-LOIRE	08:15
CHAPELLERIE	THOUARE-SUR-LOIRE	08:18
CHINON	THOUARE-SUR-LOIRE	08:21
VENDOME	THOUARE-SUR-LOIRE	08:22
MOULIN CHALONGES	THOUARE-SUR-LOIRE	08:23
ACACIAS	THOUARE-SUR-LOIRE	08:25
L'HERMITAGE	THOUARE-SUR-LOIRE	08:26
TARENTAISE	THOUARE-SUR-LOIRE	08:28
MAURIENNE 3	THOUARE-SUR-LOIRE	08:29
EC JOACHIM DU BELLAY	THOUARE-SUR-LOIRE	08:30
ETAB: EC JOACHIM DU BELLAY/ROSA BONHEUR	THOUARE-SUR-LOIRE	08:30
CHENONCEAU	THOUARE-SUR-LOIRE	08:33
ETAB: EC SAINT LOUIS DE MONTFORT	THOUARE-SUR-LOIRE	08:36
ETAB: EC P. FORT	THOUARE-SUR-LOIRE	08:39

Par précaution, les élèves doivent se présenter avant l'horaire de passage du véhicule. En cas de retard du car, un second véhicule effectuera généralement le circuit dans les 30 minutes qui suivent, afin de s'assurer qu'aucun enfant ne reste aux arrêts - La présentation d'un titre de transport valide est obligatoire pour pouvoir accéder au véhicule.